

Découverte de Saint-Maurice-l'Exil

Une randonnée proposée par louis3838

Une randonnée ludique et sans difficulté qui vous permettra de découvrir le patrimoine de Saint-Maurice-l'Exil, ainsi que ses parcs et ses équipements sportifs.



Durée :	3h35	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.99km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	151m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	151m	Régions :	Massif central, Dauphiné
Point haut :	245m	Commune :	Saint-Maurice-l'Exil (38550)
Point bas :	139m		

Description

Garez-vous sur le grand parking de la salle omnisports et d'Aqualône. Privilégiez celui de gauche (au Nord) quand vous entrez dans le parking.

(D/A) Dirigez-vous au nord, entre le terrain de football et le terrain de basket, pour emprunter un petit chemin qui monte raide. Arrivé en haut, vous êtes sur le Chemin Margarit. Tourner à gauche et continuer tout droit. Au bout du chemin, prenez à gauche Rue Alphonse Daudet, puis à droite Rue Victor Renelle. Poursuivez tout droit et traversez le carrefour pour récupérer la Rue Sergent Geoffray.

(1) Tournez à gauche, dans la Rue Maurice Rivière. Dépassez l'Église Saint-Pierre-de-Tarentaise et son cimetière. Au premier croisement, bifurquez à droite, devant le lavoir. Montez jusqu'au croisement en Y inversé. Virez à droite. Descendez la Rue Frédéric Mistral et arrivez sur la Place de la Croix. Prenez, sur votre gauche, la Rue Sergent Geoffray. Après 100 m, suivez sur votre droite le petit passage qui mène à la Crésimelle. Avancez et traversez la Rue Hélène Boucher pour arriver à la zone de loisirs.

(2) Prenez le chemin, complètement à gauche, en vous dirigeant vers la voie ferrée. Continuez le chemin sur votre droite en longeant la voie ferrée, passez au-dessus du Skate Park et du bicross. Arrivé à un grand portail, prenez sur votre droite et contournez le terrain de bicross pour ressortir par un portillon donnant sur la Rue Hélène Boucher.

Tournez à gauche, faire 100 m et prendre à gauche Rue de Lioure. Passez sous le tunnel de la voie ferrée. En haut de la montée, prenez à droite. Vous êtes dans la zone industrielle.

(3) Continuez et prenez, à droite, le chemin qui vous mène au City Park. Rejoignez la Rue du 19 Mars 1962. Dirigez-vous vers les bâtiments de la communauté de communes EBER (Entre Bièvre et Rhône) continuez tout droit passez à coté de l'ALDI (sur votre gauche en allant en direction du gros giratoire.

(4) Traversez prudemment la D4 puis prenez sur votre gauche en longeant la D4 en direction de l'entrée du parc des Varilles, entrez dans le parc des Varilles.

(5) Restez sur votre droite, prenez les escaliers, puis le chemin qui monte. Suivez ensuite le parcours fléché rouge qui vous mènera au sommet du parc. Arrivé en haut, filez légèrement à gauche et faites une pause pique-nique, si vous le souhaitez, des tables sont à disposition. Continuez ce chemin central pour redescendre jusqu'à la Rue de Mata.

Points de passages

- D/A Parking omnisports/Aqualône**
N 45.396602° / E 4.77012° - alt. 140m - km 0
- 1 Bifurcation**
N 45.402353° / E 4.76994° - alt. 147m - km 0.78
- 2 Bifurcation**
N 45.404335° / E 4.771927° - alt. 150m - km 1.64
- 3 Zone industrielle**
N 45.401435° / E 4.775246° - alt. 153m - km 2.45
- 4 Parc des Varilles**
N 45.398687° / E 4.78173° - alt. 170m - km 3.49
- 5 Rue de Mata/quartier du Colombier**
N 45.397474° / E 4.785488° - alt. 192m - km 5
- 6 Château d'eau**
N 45.395104° / E 4.791907° - alt. 230m - km 5.78
- 7 Rue Louise Michel**
N 45.390005° / E 4.786972° - alt. 206m - km 7.14
- 8 Continuation vers les feux tricolores**
N 45.389104° / E 4.782536° - alt. 155m - km 7.64
- 9 City Park**
N 45.3859° / E 4.780687° - alt. 154m - km 8.2
- 10 Plan d'eau des Blaches**
N 45.386947° / E 4.772942° - alt. 139m - km 8.93
- 11 Boulodrome - ECuME**
N 45.395454° / E 4.77205° - alt. 150m - km 10.25
- D/A Parking omnisports/Aqualône**
N 45.396587° / E 4.770103° - alt. 140m - km 10.99

(6) Arrivé en bas, prenez à gauche, Rue de Mata. Poursuivez en montant et, au bout de cette rue, prenez à droite, Rue Auguste Rodin. Après 100 m, prenez, à gauche, la Rue Camille Claudel qui monte raide.

(7) Traversez la Rue Louise Michel et prenez le chemin goudronné, en face, qui se poursuit en terre. Restez sur votre gauche et longez les terrains caillouteux. Prenez sur votre gauche et redescendez sur la route goudronnée Chemin des Godières. Prenez à droite et continuez cette route jusqu'au château d'eau. Tournez à droite dans le Chemin de Buissard, puis à gauche.

(8) Suivez la Rue Louise Michel qui descend fortement. Arrivé au cimetière, prenez le virage à gauche et restez sur la gauche. Longez sur 100 m et arrivez à la chapelle de Givray.

(9) Continuez la route jusqu'aux feux tricolores. Traversez la rue Jules Guesde et prenez à gauche direction Sud. Continuez sur environ 200 m et prenez sur votre droite la Rue Jean Vilar. Passez sous le petit tunnel de la voie ferrée et continuez tout droit. Arrivé à la Rue François Truffaut, prenez à gauche et, dès que possible, traversez cette rue. Prenez sur votre droite un passage qui vous mène à un City Park.

(10) Restez sur votre droite et allez au bout du Bifurcation à gauche. Prenez à gauche et longez l'école de Port-Vieux. Empruntez le petit escalier sur votre droite, suivez le petit chemin qui vous amène au terrain de boule des pétanqueurs. Traversez le parking puis la Rue Anne Frank. Prenez à droite puis, 50 m plus loin à gauche, la Rue Poulmarch.

Tournez à gauche, marchez 100 m, puis tournez à droite, dans l'impasse Gauguin, pour retrouver un chemin descendant vers le plan d'eau des Blaches.

(11) Entrez sur le site, prenez à droite pour longer le plan d'eau. Mais, si des envies de pique-nique ou aires de jeux pour enfants vous tentent, prenez à gauche (la sortie reste identique pour les deux portions).

Continuez le parcours par la droite. Longez le plan d'eau (petite cascade à voir sur la droite, au milieu de parcours). Sortez du plan d'eau par votre droite. Continuez et traversez la Rue Hector Berlioz. Prenez à droite et montez jusqu'au Chemin Robert Margarit, sur votre gauche. Suivez-le tout droit et, après le cimetière, prenez à droite la Rue Jaques Brel.

(12) Vous trouvez sur votre gauche le boulodrome municipal. Allez tout droit et arrivez en face de la médiathèque, tête de réseau ECUME. Traversez la Rue de la Commune 1871, prenez à gauche et dirigez-vous vers le giratoire. Vous verrez sur votre droite, d'abord la Salle Louis Aragon, puis la mairie.

Devant la mairie, avant le giratoire, traversez la Rue de la Commune 1871 et filez tout droit Rue Jules Ladoumègue. Vous longerez la ludothèque municipale, puis les terrains de football des Craies. Continuez tout droit, puis descendez les escaliers. La salle omnisports est sur votre droite et Aqualône sur votre gauche. Retrouvez le parking (D/A).

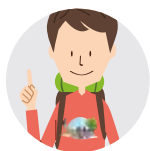
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-decouverte-de-saint-maurice-l-exil/>

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

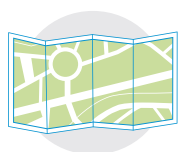
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



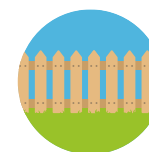
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



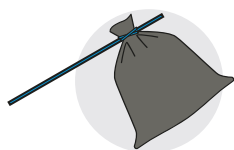
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.